

Objectif 10 : Réduction des inégalités

Cible ONU : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

Indicateur 10.i4 : Part des individus disposant du haut débit à leur domicile

Concepts et définitions

Définition

Nombre d'individus de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire disposant d'une connexion à très haut ou au haut débit au réseau fixe (par l'ADSL, le câble, la fibre optique, le Wi-Fi public ou par satellite) ou mobile (3G, 4G, 5G) rapporté à la population totale correspondante.

Concepts

La définition du haut débit varie selon les pays. En France, selon l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), le haut débit est supérieur à 512 kilobits par seconde.

Champ

Ensemble des individus de 15 ans ou plus vivant en France dans un ménage ordinaire.

Commentaires

Cet indicateur permet d'évaluer la qualité de la connexion Internet et la couverture du territoire. Cet indicateur est proche de l'indicateur Onusien 17.6.2 « Abonnements à une connexion à Internet à haut débit fixe pour 100 habitants, par vitesse de connexion ».

C'est également un indicateur européen.

Méthodologie

Méthode de calcul

Voir définition de l'indicateur.

Désagrégations retenues

Par sexe.

Désagrégations territoriales

Source des données

Description

L'indicateur est calculé à partir de l'**enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)** : [Enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication](#).

Champ de l'opération

[Présentation de l'Enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication](#).

Périodicité

Annuelle.

Références / Publications

- [L'usage des technologies de l'information et de la communication par les ménages entre 2009 et 2023](#) Enquêtes sur les TIC auprès des ménages, Insee Résultats, décembre 2023